

CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 05 JUIN 2026

Présents : M. Thomas BELLICAM, Maire,
Mme Dorothee DUTTER, Adjointe au Maire
Mme Margaux TISSIER, M. Nicolas HELIER, Mme Rachel KATAMNA,
M. Frédéric KILCHER, M. René TOUSSAINT,
Conseillers municipaux

Conseiller municipal absent excusé ayant donné procuration à M. Thomas BELLICAM :
M. Yves DUSSOURD,

Conseillère municipale absente :
Mme Stéphanie JUND

2026 / 24 - DÉSIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

M. le Maire expose :

L'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales indique :
« Au début de chacune de ses séances, le Conseil Municipal nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire.
Il peut adjoindre à ce ou ces secrétaires des auxiliaires, pris en-dehors de ses membres, qui assistent aux séances mais sans participer aux délibérations. »

LE CONSEIL MUNICIPAL Après en avoir délibéré,

DÉSIGNE M. Frédéric KILCHER pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le secrétaire de séance
Frédéric KILCHER

Le Maire
Thomas BELLICAM

